

**DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
CANTON DE DESVRES**

**MAIRIE D'HERVELINGHEN**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 7 avril 2022 à 19h**

Le sept avril deux mille vingt deux, le Conseil Municipal de la Commune d'Hervelinghen s'est réuni à 19 heures après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre Ammeux, Maire en exercice. La réunion se tient dans la salle de classe afin de respecter les règles de distanciation sociales.

- **Approbation du huis clos** en raison de la crise sanitaire covid : à l'unanimité
- **Approbation du Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 22 mars 2022**
- **Désignation du secrétaire de séance** : Il est procédé conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme Stéphanie Comte ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été élue pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée

Etaient présents : Pierre Ammeux, Frédéric Dutertre, Laurent Darré, Raphaël Crépin, Brigitte Honvault, Stéphanie Comte, Hubert Delplanque, Dominique Rigaux

Absentes excusées: Hélène Gras, qui donne procuration à Pierre Ammeux. Sandrine Sergent, qui donne procuration à Frédéric Dutertre

*Le Maire constate que le corum est atteint et ouvre la séance.*

Dès le début du conseil, intervention de M. le Maire qui annonce la démission de M Thibault Doutriaux-Poulet de son poste de conseiller municipal. Thibault Doutriaux-Poulet justifie cette décision pour des raisons personnelles liées à une promotion professionnelle. L'ensemble du conseil regrette cette décision.

**QUESTION N° 1** : Approbation des comptes de gestion 2021

M. Le Maire indique notamment les montants suivants :

- Dépenses de fonctionnement pour l'année 2021: 145 922.58 €
- Recettes de fonctionnement pour l'année 2021: 188 082,11 €
- Excédent reporté de 2020 : 121 289,13 €
- Résultat de clôture en fonctionnement pour l'exercice 2021, un excédent de :163 448,66 €
  
- Dépenses d'investissement pour l'année 2021: 26 920.17 €
- Recettes d'investissement pour l'année 2021 : 21 093.79 €
- Déficit reporté de 2020 : 39805,26 € compensé par une affectation des résultats du même montant.
- Résultat de clôture en investissement pour l'exercice 2021, un déficit de : 5826.38 €
  
- Le cumul des dépenses et recettes de fonctionnement et des dépenses et recettes

d'investissement pour l'exercice 2021 débouche sur un excédent de 157 622,28 €

*Après délibération, les membres du Conseil municipal présents et représentés approuvent à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2021, soit 10 voix pour.*

**QUESTION N° 2 : Approbation des comptes administratifs 2021**

Conformément à la réglementation M le Maire quitte la salle du conseil le temps de cette délibération

M. Frédéric Dutertre expose les données chiffrées qui débouchent sur un excédent pour l'exercice 2021 de 157 622,28 €

*Après délibération, les membres du Conseil municipal présents et représentés approuvent à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2021, soit 8 voix pour dont une procuration (la procuration de M le Maire n'est pas prise en compte)*

**QUESTION N° 3 : Affectation des résultats de fonctionnement 2021**

M. le Maire propose d'affecter 5826,38 € (qui correspond au montant du déficit de l'exercice 2021) au compte 1068 (recette d'investissement) et 157622,28 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

*Après délibération, les membres du Conseil municipal présents et représentés approuvent à l'unanimité cette proposition, soit 10 voix pour.*

**QUESTION N° 4 : Vote du budget primitif 2022**

M. Le Maire présente le budget primitif élaboré avec Mme Sandrine Sergent et M Frédéric Dutertre. Cette proposition chiffrée donne lieu à des échanges entre les conseillers.

*Après délibération, les membres du Conseil municipal présents et représentés approuvent à l'unanimité cette proposition, soit 10 voix pour*

**QUESTIONS DIVERSES**

Suite à la question soulevée lors du dernier conseil municipal sur les achats groupés, M. Le Maire fait part de l'expérience de la commune d'Ambleteuse au sujet des commandes groupées pour le fioul, le charbon et le bois.

L'ensemble des conseillers présents est d'accord pour lancer une réflexion sur le sujet, notamment sur l'achat de bois, de pellets et de fioul.

Fin de la séance et clôture à 20 heures 43 minutes.

Fait à Havelinghen le 7 avril 2022  
Pierre Ammeux Maire d'Havelinghen

